

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

19 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le lundi dix-neuf juin, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session extraordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du neuf juin 2023, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JÉGO, M. Gilles BERRÉE, M. Florent THOMAS, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Linda PAYET	donne procuration à	M. Dominique GOMEZ
M. Ronan GILLES	donne procuration à	M. Christophe ANGOMARD
Mme Stéphanie BELLANGER	donne procuration à	M. Pierre ANNAIX
Mme Sandrine BRUN	donne procuration à	Mme Valérie DREYFUS
M. Dominique FOLLUT	donne procuration à	M. Thierry BOUTIN
Mme Florence CORMERAIS	donne procuration à	Mme Marylène JÉGO

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Pierre ANNAIX ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

02. Gratuité du Festival Premières Bobines

Madame CHABIRAND rapporte :

Le festival Premières Bobines, créé en 2021, est un festival de cinéma jeune public, co-piloté par la bibliothèque municipale et le service culturel, en partenariat avec l'association CinéCens.

En deux éditions, le festival s'est bien installé dans le paysage culturel orvaltais, accueillant successivement 600 personnes en 2021, puis 830 personnes en 2022. Les publics ont pu profiter de la programmation du festival : projections de films, ateliers, rencontres, spectacles au théâtre de La Gobinière et à Ormédo.

Après deux années d'exploitation, et dans un objectif d'élargissement des publics, il est proposé de réviser les modalités tarifaires de l'événement, à compter de sa prochaine édition prévue du 21 au 29 octobre 2023.

En 2021 et 2022, l'accès aux projections différait selon les lieux de projection :

- A Ormédo, les films étaient proposés en accès libre, au même titre que toutes les activités et animations organisées habituellement par la bibliothèque ;
- Au théâtre de La Gobinière, les films étaient soumis au tarif unique de 2€ la place.
- Les recettes étaient de 543,70 € en 2021 (intégrant des frais de réservation sur internet uniquement cette année-ci) et de 488 € en 2022.

Par ailleurs, l'ensemble des ateliers participatifs, qu'ils aient lieu à La Gobinière ou à Ormédo, étaient gratuits.

Le spectacle programmé à La Gobinière était payant, suivant la grille tarifaire de la saison culturelle

Ces différentes modalités complexifient la démarche de réservation des films pour le public et peuvent donc constituer un frein financier pour les publics éloignés de la culture.

Dans une optique de démocratisation culturelle et de simplification, il est proposé d'appliquer les mêmes modalités d'accès aux films pour les deux lieux, et ainsi élargir la gratuité à tous les films projetés à La Gobinière.

De ce fait, la programmation culturelle du festival devient gratuite pour tous les films, ateliers et rencontres artistiques programmés.

Seul le spectacle intégré dans la saison culturelle et programmé à La Gobinière reste soumis à billetterie, suivant les tarifs en vigueur.

DECISION

Sur proposition de la commission Culture, Sports et Coopération Internationale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** la gratuité au festival Premières Bobines, à compter de sa troisième édition, du 21 au 29 octobre 2023.

Extrait certifié conforme
Orvault, le 20 juin 2023

Pour le Maire
Le Directeur général



Jean-François MAISONNEUVE



Le secrétaire de séance



Pierre ANNAIX

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le : 20 JUIN 2023

Et par publication le : 20 JUIN 2023

